

COMMISSION FOOTBALL LOISIR			
AMPLITUDE DES SANCTIONS			
CAS	JOUEURS A	DIRIGEANTS B	ENVERS ARBITRES OU OFFICIELS C
1	FAUTES *		
1	ART 10-1 - Dettes		
2	ART 10-2 Participation d'un joueur non licencié à un match	suspension de l'équipe jusqu'au règlement	
	suspendu à vie	UN an ferme + 1 avec sursis au Dirigeant	
		UN an ferme + 1 avec sursis au Capitaine	
	Le Club est exclu s'il est en 1ère année a la CFL		
	Le Club est rétrogradé dans la division la plus basse s'il a plus d'un an a la CFL et considéré comme nouveau		
3	10-3 - Carton ROUGE :	C A S	
	exclu du terrain, suspendu TROIS matchs minimum (sans insulte ou geste) et jusqu'à la décision du CD		
	1 rouge = moins 3 points		
4	10-4 - Carton JAUNE :	exclusion temporaire d'une durée de 10minutes et pénalité de 10metres	
		DEUX cartons jaunes en l'espace de DEUX mois sera automatiquement suspendu pour le match suivant	
5	AGRESSION VERBALE	5 jaunes = moins 1 point	
6	AGRESSION PHYSIQUE	3 matches minimum	
		6 matches minimum	
7	INSULTES ou PROPOS INJURIEUX	UN an ferme + 1 avec sursis	DEUX ans fermes + 2 avec sursis
			CINQ ans ferme + 5 ans avec sursis
			match perdu
8	INSULTES ou PROPOS DIFFAMATOIRES	UN an ferme + 1 avec sursis	DEUX ans fermes + 2 avec sursis
			CINQ ans ferme + 5 ans avec sursis
			match perdu
9	INSULTES ou PROPOS RACISTE, DISCRIMATOIRE, HOMOPHOBIE	A VIE	A VIE
			match perdu
10	GESTE OBSENE	UN an ferme + 1 avec sursis	DEUX ans fermes + 2 avec sursis
			CINQ ans ferme + 5 ans avec sursis
			match perdu
11	GESTE OU COUP (ou tentative)		
		CINQ ans fermes + 5 avec sursis	A VIE
		match perdu	match perdu
12	INSULTES, PROPOS, GESTES		
	(avant ou apres matchs)	UN an ferme + 1 avec sursis	DEUX ans fermes + 2 avec sursis
			CINQ ans ferme + 5 ans avec sursis
			match perdu

* FAUTES - En cas de récidive, les sanctions sont doublés la première fois, puis exclusion à vie